

Bi
hebdo
N°2082
Tél
01 45 06 36 57

Première Heure

Ile de France

14
Sept.
2012

Fax
01 45 06 20 83

journal.premiere.heure@orange.fr

Le premier journal local diffusé par fax

ISSN 1165-3833

Le Président vend la croissance aux régions

Territoires: Hollande démarcheur à domicile

L'exécutif d'Ile de France voit dans ce "pacte de confiance"
le départ du 3ème acte de la décentralisation

"Pour la première fois, les Régions ont été reçues à l'Elysée pour une réunion de travail avec le président de la République, le Premier Ministre et la moitié du gouvernement" se félicite l'ARF (Association des Régions de France). «Dans un hommage à l'intelligence des territoires, le Président de la République a reconnu le rôle de chef de file des Régions pour le développement économique, la formation, le soutien aux PME. La gravité de la situation économique exige un engagement total de tous les territoires et de tous les acteurs au service du redressement productif. Les Régions se mobiliseront au côté de l'Etat pour la croissance et l'em-

ploi, à travers 15 engagements sans précédent, qui préfigurent le nouvel acte de décentralisation». Jean Paul Huchon s'est félicité de cette volonté de l'exécutif d'accroître le rôle des Régions en leur permettant d'exercer leur responsabilité de chef de file du développement économique et de l'innovation. «Les quinze engagements pris par l'Etat et les Régions pour la croissance et l'emploi constituent un pacte de croissance mais aussi un pacte de confiance. C'est aussi un point de départ pour la mise en place d'un 3ème acte de la décentralisation.

(suite en page 2)

Vente / Icade: "L'avis du maire devient nécessaire"

Le sénateur (UMP) du Val-de-Marne Christian Cambon a fait adopter mercredi au Sénat (à l'unanimité moins 3 voix) un amendement visant à protéger les maires des décisions des bailleurs en matière de vente de logements sociaux. Dans le cadre du projet de loi relatif à la mobilisation du foncier public, cet amendement vise à instaurer une procédure d'avis conforme du maire lors de la vente par un bailleur social d'un ensemble de logements. Alors que le texte du gouvernement présenté au Sénat demande que les communes accueillent désormais 25% de logements sociaux, sous peine de pénalités lourdes, et alors que les maires ont parfois toutes les peines du monde à construire, des bailleurs sociaux décident unilatéralement de procéder à la vente de logements sociaux par centaines et parfois par milliers, sans aucune concertation préalable avec la mairie. (suite page 2)

Devedjian: Berdoati prend la tête de l'opposition UMP/NC

Le maire de St-Cloud et vice-président aux finances, Éric Berdoati, a été élu hier à la présidence du groupe UMP-NC au conseil général, par 13 voix contre 11 voix pour Alain-Bernard Boulanger lors d'une réunion qui devait enfin décider de la désignation d'un président de groupe depuis la démission au printemps dernier d'Isabelle Caullery à la suite du traumatisme provoqué par la sortie du livre de l'ex-dircab de Devedjian. Autrefois, aux temps de Pasqua ou Sarkozy, une telle nomination était une formalité avec un large consensus autour d'un candidat. Hier pour la première fois, deux candidats s'affrontaient: Eric Berdoati fédérant les anti-Devedjian avec Jean Sarkozy et le maire de Villeneuve-la-Garenne soutenu par le président du conseil général. Bien que très serrée, l'élection du maire de St-Cloud est une mauvaise nouvelle pour Patrick Devedjian qui se trouve ainsi mis en minorité au sein de son groupe politique et qui n'aura plus les coudées aussi franches pour gouverner la collectivité.

Super-métro: La Ligne Rouge Sud au débat public

En page 3

Les 245 sous-préfectures en sur-sis. Manuel Valls, a confirmé cette semaine sur BFM que le réseau des sous-préfectures ne resterait pas en l'état. Le gouvernement se donne jusqu'au printemps avant de trancher. Fermera, fermera pas? La question est désormais posée (Page 5)

Conversion: Claude Guéant bientôt avocat au Barreau de Paris

« Claude Guéant a effectué en juillet auprès du bâtonnier de Paris une demande de validation des acquis de son expérience afin de pouvoir exercer la profession d'avocat. » C'est ce qu'a confié l'entourage de l'ancien ministre de l'Intérieur à l'AFP. Claude Guéant envisagerait de créer un cabinet spécialisé dans le droit administratif et de travailler au côté de son fils, François Guéant, avocat fiscaliste, conseiller régional UMP de Bretagne et ancien député suppléant du Morbihan, battu aux élections législatives de juin dernier. Selon son entourage, il ne s'appuierait pas sur la récente procédure d'accès simplifié à la profession ouverte aux anciens ministres et parlementaires, mais plutôt sur l'itinéraire de Dominique de Villepin qui est devenu avocat sur titre en 2008 en vertu de sa licence de droit, de son diplôme de l'ENA et après une carrière juridique dans l'administration. Licencié et énarque, Claude Guéant, 67 ans, a occupé de nombreux postes de préfet et a été directeur général de la police nationale avant de devenir secrétaire général de l'Elysée, puis ministre de l'Intérieur entre février 2011 et mai 2012.

Editeur: Tess Communication.
RCS Paris B 390 731149. APE : 221 E.
Dir/publication: Christian Souquet-Basiège. Siège social: 65, avenue Kléber 75116 Paris. ISSN 1165-3833 - SIREN 390 731 149 00022. Bi-hebdo diffusé par fax le mardi, le vendredi et par flashes. Vente sur abonnements: 1.980 euros/an mobile 06 98 03 14 74 tess.communication@wanadoo.fr

Rédaction Paris / Hts de Seine: Jean-Pierre Dubois. 22, rue Paul Bert 92150 Suresnes. Tél. 01 45 06 36 57. journal.premiere.heure@orange.fr

Rédaction Val de Marne/ Seine-St-Denis: Hervé Guénot 6, rue de l'Elysée Ménilmontant 75020 Paris. Tél. 01 43 55 09 38 guenot.herve@wanadoo.fr

Rédaction Ile de France: Paul Philippart 2, rue Claude Matrat 92013 Issy -les-Moulineaux Tel. 06 22 03 10 67 paul.philippart@wanadoo.fr

Etat / Régions: François Hollande, VRP de l'emploi

(suite de la page 1) Ce pacte Etat/Régions marque un changement de cap alors même que le gouvernement Sarkozy méprisait les collectivités territoriales et pratiquait une recentralisation autoritaire. Désormais, nous travaillons main dans la main et en confiance avec l'Etat et le gouvernement pour développer l'économie et l'emploi dans nos territoires. Alors même que l'UMP fait tout pour décrédibiliser et entraver l'action des Régions, nous donnons la preuve que nous travaillons ensemble pour améliorer le quotidien et préparer l'avenir des Français» expliquait il dans un communiqué Parmi les avancées : les Régions présideront les comités d'orientation de la Banque publique d'Investissement au niveau national comme au niveau régional. Elles créeront avec la banque des plateformes communes d'accueil des entreprises pour tous leurs besoins de financement (prêts, garanties, fonds propres). Elles se verront confier par l'Etat, dès le 1^{er} Janvier 2013 pour celles qui le souhaitent, dans le cadre d'une expérimentation, la gestion des fonds européens, en particulier en matière de développement économique, de formation, d'innovation et d'aménagement du territoire. « Le président de la République a d'ailleurs souligné la capacité créative des collectivités qui impulsent et expérimentent des politiques innovantes. Il s'est déclaré tout à fait favorable à la poursuite du processus

de consultation lancé par la Région Alsace en vue de sa fusion avec les départements» note l'ARF. Enfin, «face à l'urgence du chômage, l'Etat et les Régions agiront ensemble pour l'emploi et la formation des jeunes sans qualification, notamment à travers la mise en place des contrats d'avenir et de génération. Les Régions piloteront le service public de l'orientation. Et elles verront leurs responsabilités renforcées en matière de formation des demandeurs d'emploi, des travailleurs handicapés, des détenus, des migrants et de lutte contre l'illettrisme». Pour le groupe PRG "Les engagements communs signés par l'Etat et les Régions traduisent la force du changement opéré par François Hollande" souligne Eddie Aït. Le président a su écouter les collectivités, mais aussi les entreprises pour proposer une véritable révolution de l'action publique économique où la place des régions est reconnue et revalorisée. Elles participeront directement à la gouvernance de la Banque Publique d'Investissement, se verront confier la gestion de fonds européens, seront le pivot de la mise en œuvre des emplois d'avenir, des contrats de génération et de la réforme de la formation continue dans les entreprises. Nous serons vigilant à leur mise en œuvre rapide, et à ce qu'ils se traduisent, dans les prochaines semaines, au sein des budgets 2013 de l'Etat et du Conseil régional ».

Vente de logements sociaux: Le Sénat adopte "l'amendement Cambon"

(suite de la page 1) Selon M. Cambon, «l'exemple d'Icade est très parlant. Cette filiale de la Caisse des dépôts a lancé en 2009 un vaste programme de vente de 35.000 logements sociaux en Ile-de-France, dont près de 6.000 dans le Val-de-Marne». Le sénateur a ajouté : «Qui dit vente, dit déconventionnement, et donc diminution du quota de logements sociaux, alors même que les habitations et leurs occupants sont rigoureusement les mêmes.» Dans le Val-de-Marne, des villes comme Sucy-en-Brie (UMP), Maisons-Alfort (UMP), Chevilly-Larue (PCF) ont connu ces opérations : certaines d'entre elles se sont retrouvées en-deçà des 20% de la loi SRU sans l'avoir voulu. M. Cambon a expliqué que son amendement «propose de rendre l'avis du maire conforme pour obliger les bailleurs à une véritable concertation avec le maire sur le nombre d'appartement mis en

vente, le prix proposé, le calendrier mis en œuvre et les mesures d'accompagnement pour les locataires qui ne pourraient acheter ou se retrouveraient avec un autre propriétaire que le bailleur social initial.» Le sénateur a indiqué que le projet de loi de la ministre du Logement, Cécile Duflot, texte «bâti à la va-vite, sans guère de concertation avec les élus», place les élus «face à un défi que nombre d'entre eux ne pourront relever.» Enfin, M. Cambon s'est adressé à la ministre : «Faites au moins en sorte que les groupes immobiliers qui gèrent des dizaines de milliers de logements respectent la volonté des maires. C'est pour veiller à ce respect que le Sénat existe. En espérant que nos collègues de la majorité ne tiendront pas deux discours, ici, et sur le terrain, nous donnerons tous ensemble un peu de confiance aux élus de terrain qui ne peuvent pas subir la double peine.»